



2022

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2022



**Communauté de Communes de la Région de
Molsheim-Mutzig**

SOMMAIRE

I.	Présentation : Éléments de contexte	2
II.	Structure du Budget Principal.....	3
A.	La section de fonctionnement.....	3
1.	<i>Présentation</i>	3
2.	<i>La répartition</i> :	4
3.	<i>Déclinaison du Budget de Fonctionnement</i>	4
4.	<i>La fiscalité</i> :.....	5
5.	<i>Les dotations de l'Etat.</i>	5
B.	La section d'investissement	6
III.	Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)	7
IV.	Les données synthétiques du budget – Récapitulation	8
A.	Niveau d'endettement de la collectivité	8
B.	Niveau de l'épargne brute (CAF) et de l'épargne nette	8
C.	Niveau des taux d'imposition	8
D.	Principaux ratios	9
E.	Effectifs et charges de personnels.....	9

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Communauté de Communes ; elle est disponible sur le site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget

Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif a été soumis au vote le 31 mars 2021 par le conseil communautaire. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux

Le budget 2022 a été réalisé sur les bases du rapport d'orientations budgétaires présenté le 10 mars 2022.

I. Présentation : Éléments de contexte

18 communes – 41 046 habitants au 1^{er} janvier 2022 (40 935 au 1^{er} janvier 2021) soit +111 habitants.

Le Budget de la CC :

Budget Principal et 4 Budgets annexes : Assainissement, Eau, Zones d'activités, Déchets ménagers et assimilés

Le Budget 2022 s'inscrit dans un contexte rendu particulier par les incertitudes qui demeurent quant à la stabilisation de la crise sanitaire et ses conséquences économiques.

Comme les années précédentes, ce budget prend en compte les résultats issus du compte administratif mais intervient avant la notification des dotations de l'Etat.

Priorités du budget

- La maîtriser les dépenses à caractère général,
- la stabilité de la fiscalité,
- La solidarité budgétaire
- Le maintien des tarifs des services publics locaux
- Le maintien de la qualité des services dans le cadre des politiques menées
- Hausse de la masse salariale encadrée
- Un programme d'investissement soutenu

Les investissements programmés dans le budget 2022 répondent dans la continuité du budget 2021, au projet de territoire avec la volonté :

- ✚ De moderniser ses équipements : Etudes construction d'une nouvelle piscine à MUTZIG ;
- ✚ De soutenir les communes : équipement de la banque de matériel intercommunale, participation à l'aménagement numérique du territoire ;
- ✚ D'agir pour le développement économique du territoire en poursuivant le développement des zones d'activités économiques ;

- ↪ De préserver l'environnement, par l'installation de bornes de recharge électrique sur le territoire, par le développement et l'entretien des réseaux d'assainissement, des stations d'épurations et des réseaux d'eau, par la poursuite du développement des pistes cyclables, par une politique de gestion des eaux pluviales
- ↪ Développer l'activité touristique du territoire : Achat du Fort de MUTZIG, création d'aires de camping-cars....
- ↪ Soutenir les services à la personne dans le domaine de la petite enfance : RAM,
- ↪ Poursuivre la mutualisation des achats,
- ↪ Le développement des compétences en matière de transition écologique

II. Structure du Budget Principal

A. La section de fonctionnement

1. Présentation

Les recettes

Chap	Libellé	CA 2021	BP 2022
013	Atténuation de charges	49 640,70	32 500,00
70	Produits des services	377 705,45	493 200,00
73	Impôts et taxes	5 882 555,09	5 802 350,00
74	Dotations, subventions	1 345 102,19	1 342 450,00
75	Autres produits de gestion courante	19 719,69	14 340,00
	Total des recettes de gestion courante	7 674 723,12	7 684 840,00
76	Produits financiers		-
77	Produits exceptionnels	1 256 852,22	1 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions		-
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 931 575,34	7 686 340,00
042	Opération d'ordre de transfert entre section	4 452,01	10 000,00
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section		-
	Total des recettes d'ordres de fonctionnement	4 452,01	10 000,00
	TOTAL RECETTES	8 936 027,35	7 696 340,00

Pour information R002 Excédent de fonctionnement

-

-

* à partir de 2022 - M57

Les dépenses

Chap	Libellé	CA 2021	BP 2022
011	Charges à caractère général	1 428 641,48	1 736 470,00
012	Charges de personnel	1 995 790,30	2 170 200,00
014	Atténuation de produits	1 248 685,28	1 718 000,00
65	Autres charges de gestion courante	903 185,28	1 309 830,00
	Total des dépenses de gestion courante	5 576 302,34	6 934 500,00
66	Charges financières	-	-
67	Charges exceptionnelles	94 416,78	7 700,00
68	Dotations aux amort. et aux provisions	-	50 000,00
022	Dépenses imprévues	-	-
	Total dépenses réelles de fonctionnement	5 670 719,12	6 992 200,00
023	Virement à la section d'investissement	-	474 140,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 418 916,36	230 000,00
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	-	-
	Total des dépenses d'ordres de fonctionnement	1 418 916,36	704 140,00
	TOTAL DEPENSES	7 089 635,48	7 696 340,00

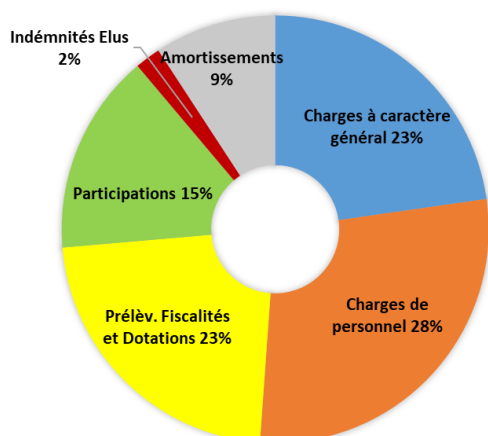
Pour inf D002 Déficit de fonctionnement reporté

-

-

* à partir de 2022 - M57

2. La répartition :



3. Déclinaison du Budget de Fonctionnement

Le budget de se décline en grandes politiques dont les montants globaux sont les suivants :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
ADMINISTRATION GENERALE	1 170 200	70 100
COMMUNICATION	68 600	200
PISCINES	1 942 200	333 900
INTERVENTIONS SOCIALES	93 300	-
AIRES DES GENS DU VOYAGES	339 500	173 500
R.P.E	196 500	131 500
LOGEMENT	-	440
TRANSPORT A LA DEMANDE	62 400	12 400
BANQUE DE MATERIELS	56 200	2 200
BORNES	32 000	5 000
PISTES CYCLABLES	96 000	-
AMEN.DES COURS D'EAU	72 000	-
GESTION DES Z.A.	49 800	800
TOURISME	341 000	87 000
IMPOTS, TAXES et DOTATION	1 718 000	6 869 300
AUTRES PARTICIPATIONS	504 500	-
TOTAL par Compétences	6 742 200	7 686 340
AMORTISSEMENT	230 000	10 000
DOTATIONS AUX PROVISIONS	50 000	-
DEPENSES IMPREVUES	200 000	-
TOTAL BP 2022	7 222 200	7 696 340
VIR. SECTION INVEST	474 140	-
TOTAL	7 696 340	7 696 340

4. La fiscalité :

LIBELLE	PRODUITS	
	2021	2022 prév
Taxe d'habitation	42 227	43 664
Compensation TVA	1 993 299	2 050 934
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 023 433	1 062 758
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	74 433	76 950
TOTAL RESSOURCES TH & TF	3 133 392	3 234 306
Cotisation Foncière des Entreprises	621 995	634 846
Fiscalité Prof. De Zone	445 479	453 487
Cotisation Valeur Ajoutée des Entreprises	1 492 002	1 303 580
TOTAL FISCALITE PROFESSIONNELLE	2 559 476	2 391 913
TOTAL	5 692 868	5 626 219
Evolution N/(N-1)	- 708 482	- 66 649

5. Les dotations de l'Etat.

DOTATIONS	2021	Prévisions 2022
DGF - Dot°d'intercommunalité avant prélèvement	275 644	275 700
Prélèvement CRFP	- 85 957	- 86 000
DGF - Dot°d'intercommunalité après prélèvement	189 687	189 700
DGF - Dot°de compensation	88 048	88 000
TOTAL DGF	277 735	277 700
Allocations compensatrices TF	177 039	182 142
Allocations compensatrices CFE	511 185	527 616
Total Allocations Compensatrices	688 224	709 758
FNGIR	47 545	47 540
FDPTP	40 622	40 600
TASCOM	41 302	41 000
Autres recettes	129 469	129 140
PRELEVEMENT FPIC	- 407 480	- 874 947
DOTATION PERTE DE RECETTES	63 212	31 600
TOTAL	751 160	273 251

B. La section d'investissement

1. Présentation par fonction

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
ADMINISTRATION GENERALE	155 000	40 823
SIG	189 680	-
FIBRE OPTIQUE THD	110 950	-
PISCINES	714 000	-
AIRES DES GENS DU VOYAGES	41 000	2 000
R.P.E	5 000	-
BANQUE DE MATERIELS	60 000	-
BORNES	1 000	8 800
PISTES CYCLABLES	2 526 900	109 590
AMENAGEMENT COURS D'EAU	540 200	9 800
TOURISME	150 000	-
TOTAL DES FONCTIONS	4 493 730	171 013
FCTVA	-	734 030
VIR. SECTION FONCT	-	474 140
REPORTS 2021 + AFFECTATION	-	12 393 452
PROVISION TRAVAUX	9 498 905	
AMORTISSEMENT	10 000	230 000
OPERATIONS PATRIMONIALES	40 000	40 000
TOTAL INVESTI. 2022	14 042 635	14 042 635

2. Vue d'ensemble

Recettes d'investissement

Chap.	Libellé	CA 2021	BP 2022
13	Subventions d'investissement	190 626,48	128 190,00
	Total des recettes d'équipement	190 626,48	128 190,00
27	Autres Immobilisations financières		40 823,00
10	FCTVA	26 191,87	734 030,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	9 056 745,31	1 846 391,87
165	Dépôts et cautionnements reçus		2 000,00
	Total des recettes financières	9 082 937,18	2 623 244,87
45	Total des opé. Pour compte de tiers	154 717,68	-
	Total des recettes réelles d'investissement	9 428 281,34	2 751 434,87
021	Virement de la section de fonctionnement		474 140,00
040	Amortissement des immobilisation	1 418 916,36	230 000,00
041	Opérations patrimoniales	168 093,04	40 000,00
	Total des recettes d'ordres d'investissement	1 587 009,40	744 140,00
	TOTAL RECETTES	11 015 290,74	3 495 574,87

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté 604 655,37 10 547 060,11

Dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	CA 2021	BP 2022
20	immobilisations incorporelles	104 315,71	533 800,00
204	Subventions d'équipement versées	332 675,00	110 950,00
21	Immobilisations corporelles	420 073,77	2 830 280,00
23	Immobilisations en cours	-	10 515 604,98
	Total des dépenses d'équipement	857 064,48	13 990 634,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 901,11	-
16	Emprunts	-	2 000,00
	Total des dépenses financières	29 901,11	2 000,00
45	Total des opé. Pour compte de tiers	13 375,36	-
	Total des dépenses réelles d'investissement	900 340,95	13 992 634,98
040	Opé.d'ordre Travaux en régie	4 452,01	10 000,00
041	Opérations patrimoniales	168 093,04	40 000,00
	Total des dépenses d'ordres d'investissement	172 545,05	50 000,00
	TOTAL DEPENSES	1 072 886,00	14 042 634,98

Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté - -

III. Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)

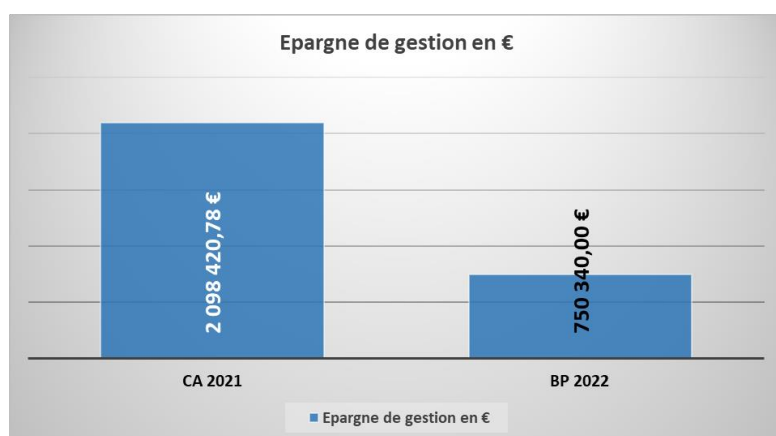
VOCATIONS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
SOUS-TOTAL : BUDGET GENERAL	14 042 634,98	14 042 634,98	7 596 840,00	7 596 840,00	21 639 474,98	21 639 474,98
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES	4 561 191,52	4 561 191,52	5 343 482,90	5 343 482,90	9 904 674,42	9 904 674,42
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	9 249 684,12	9 249 684,12	4 750 500,00	4 750 500,00	14 000 184,12	14 000 184,12
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE EAU	4 198 717,05	4 198 717,05	5 124 300,00	5 124 300,00	9 323 017,05	9 323 017,05
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS	-	-	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
TOTAL GENERAL	32 052 227,67	32 052 227,67	25 415 122,90	25 415 122,90	57 467 350,57	57 467 350,57

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

A. Niveau d'endettement de la collectivité

BANQUES	DETTE		ANNUITE		
	à l'origine	au 1er janvier	TOTAL	Intérêts	Capital
BUDGET PRINCIPAL	NEANT		NEANT		
BUDGET ZA	NEANT		NEANT		
BUDGET EAU	NEANT		NEANT		
BUDGET ASSAINISSEMENT	2 089 479,44	219 000,50	221 495,22	2 494,72	219 000,50
TOTAL	2 089 479,44	219 000,50	221 495,22	2 494,72	219 000,50

B. Niveau de l'épargne brute (CAF) et de l'épargne nette



C. Niveau des taux d'imposition

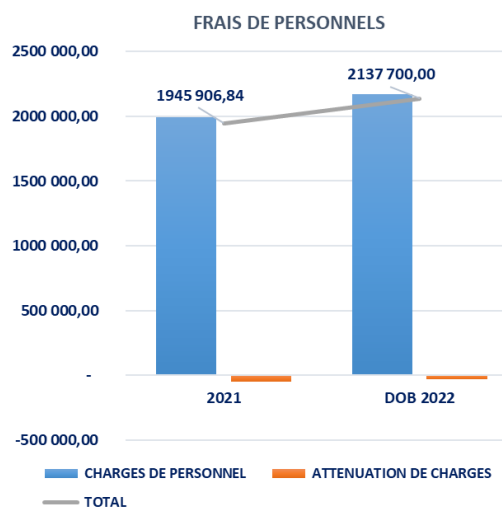
LIBELLE	TAUX	
	2021	2022
Taxe d'habitation		
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1,87	1,87
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	6,75	6,75
Contrib. foncière des entreprises (part add)*	2,89	2,89
Contrib. foncière des entreprises (part ZAE)*	19,53	19,53

D. Principaux ratios

R A T I O S		B.P. 2021	B.P. 2022
1	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	354,71	365,77
	POPULATION		
2	PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES	146,79	174,56
	POPULATION		
3	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	484,60	487,75
	POPULATION		
4	DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT	594,45	638,78
	POPULATION		
5	ENCOURS DE LA DETTE	7,24	3,16
	POPULATION		
6	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	8,23	8,87
	POPULATION		
7	DEPENSES DE PERSONNEL	19,11%	19,01%
	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		
8	DEP. DE FONCT. + REMB. DETTE EN CAPITAL	70,12%	72,22%
	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		
9	DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT	141,17%	150,51%
	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		
10	ENCOURS DE LA DETTE	1,72%	0,74%
	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		

E. Effectifs et charges de personnels

	1er janvier 2021	1er janvier 2022
	EFFECTIFS ETP	EFFECTIFS ETP
ADMINISTRATION GENERALE	12,70	12,70
RAM	2,50	2,50
PISCINES	28	28
MAITRE NAGEUR	14,00	14,00
MAITRE NAGEUR (POSTE NON PERMANENT)	0,00	0,00
APPRENTI BPJEPS	2,00	2,00
ENTRETIEN-CAISSE	8,00	8,00
AGENT d'EXPLOITATION	0,00	0,00
TECHNIQUE	4,00	4,00
AAVG/ BMI	2	2
EAU ET ASSAINISSEMENT*	2	3
SAISONNIERS	30	?
AGENT MIS A DISPOSITION	1,00	1,00
ELUS	8	8



Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Molsheim le 25 mars 2022

Le Président

Laurent FURST